

Mémoire présenté à la
Commission sur les enjeux énergétiques
dans le cadre de la
Consultation publique sur les enjeux énergétiques du Québec

Par Pierre Batellier et Lucie Sauvé
en collaboration avec les membres du Comité de pilotage du

**Collectif scientifique
sur la question du gaz de schiste au Québec**

www.collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com

Octobre 2013

Le Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste salue cette initiative de consultation et la perspective d'une politique énergétique pour le Québec. **Considérant les liens étroits entre la question spécifique du gaz de schiste et celle des hydrocarbures en général, et constatant que celles-ci se retrouvent au cœur de la problématique énergétique actuelle au Québec**, les membres du comité de pilotage du Collectif souhaitent apporter quelques observations et recommandations formulées à la lumière des apprentissages majeurs et du savoir collectivement construit au cours du vif débat sur la question durant les trois dernières années.

À propos du Collectif scientifique

Le Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste au Québec s'est mis en place en février 2011 en vue d'exercer une vigile critique sur le projet de développement de la filière du gaz de schiste, au regard de l'ensemble de la question énergétique au Québec.

Le Collectif regroupe 168 scientifiques de différents champs disciplinaires, rattachés (en poste actuel ou retraité) à une institution d'enseignement supérieur ou à une structure de recherche indépendante de l'industrie gazière et pétrolière.

Le Collectif exerce une constante recension d'écrits sur la question, rend accessible de l'information scientifique, participe aux débats et aux consultations publiques sur la question, publie des textes et commentaires, et organise des conférences publiques permettant d'examiner les différents aspects de la problématique et de proposer des scénarios énergétiques viables au plan écologique et intergénérationnel.

1. Fondements et principes attendus d'une politique énergétique

En cohérence avec les idées centrales que le Collectif a soutenues jusqu'ici¹, nous clarifions d'abord les principales balises qui devraient présider à l'élaboration d'une politique énergétique au-delà d'un état des lieux.

1) Explicitation initiale de la **vision** et des valeurs sociétales qui guident la politique. Une telle vision devrait être fondée sur l'idée de **bien commun** et s'inscrire dans une perspective socio-écologique, reconnaissant les liens étroits entre les réalités écologiques, les décisions politiques et économiques, et les pratiques sociales. Un principe de **santé environnementale** (santé des écosystèmes étroitement liée à la santé humaine, sous ses divers angles) devrait être mis en évidence, comme condition incontournable des choix d'investissements dans le secteur de l'énergie.

2) Évaluation initiale des besoins véritables (au-delà de la demande d'énergie et des niveaux de consommation) au regard d'un examen critique des moyens de les satisfaire prudemment à travers le déploiement efficace des meilleures technologies de production et de consommation d'énergie : **quels besoins pour quelle société ?**

3) Identification de **critères explicites pour déterminer les approvisionnements requis et les sources d'énergie**. Par exemple, il importe de tenir compte de l'efficacité de conversion des diverses formes d'énergie dans la perspective de l'usage optimal de celle-ci.

4) Clarification de l'acception et des **critères retenus pour définir l'indépendance énergétique**, principe central dans lequel s'inscrit la démarche d'une politique énergétique : sécurité, contrôle, autonomie, souveraineté, etc. Indépendance de quoi / de qui (des sources d'approvisionnement, des décisions, des intérêts, des pouvoirs, des influences...?) Indépendance vis-à-vis de quoi / de qui (de toutes sources d'énergie, des énergies en forte demande, des demandes peu compressibles, des énergies risquées, des énergies fossiles, etc.) ?

5) Identification des **principes fondamentaux relatifs aux choix des systèmes de production et d'acheminement de l'énergie**. Par exemple, faut-il privilégier les grandes centrales ou promouvoir une **production distribuée et diversifiée sur les territoires** (considérant entre autres les alternatives aux investissements traditionnels de production centralisée et de transport sur de longues distances) ?

6) Reconnaissance des **effets cumulatifs, synergiques et antagonistes des différents projets et des filières énergétiques sur le milieu et sur les autres projets/filières énergétiques**. Entre autres, il faut prendre en compte le **coût d'opportunité** dans les décisions d'investissements à caractère énergétique de manière à établir une **hiérarchisation des filières à prioriser**. Par exemple, l'exploitation de gisements d'hydrocarbures entraînerait une infrastructure de transport lourde, des programmes de formation, un réseau de fournisseurs spécialisés... mais également une « pétro-culture » associée à une représentation symbolique patrimoniale (« pétrole de chez nous ») qui retarderait indûment l'adoption d'une **culture d'efficacité énergétique et de lutte**

¹ **Où en est-on?** (Octobre 2012). Pierre Batellier et Lucie Sauvé, en collaboration avec Marc Brullemans, Robert Desjardins et Bernard Saulnier, pour le Comité de coordination: www.collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com

au gaspillage d'énergie primaire débouchant sur une grappe technologique et industrielle à la fois plus prudente, plus diversifiée et plus structurante à long terme.

7) Prise en compte **des avis du 5^e Rapport du GIEC²** qui sonne à nouveau l'alarme sur le **réchauffement climatique**, confirme **l'impact majeur de la consommation d'hydrocarbures** sur ce phénomène et souligne l'extrême urgence d'une **transition énergétique**. Une telle reconnaissance est incompatible avec le développement de filières de gaz et du pétrole au Québec (ces filières étant étroitement reliées entre elles). Prise en compte également du **signal important lancé en octobre 2013 par 21 prix Nobel** qui dénoncent **le niveau de pollution du pétrole issu des sables bitumineux** et demandent à l'Europe de tourner le dos à ce type d'approvisionnement³.

8) Reconnaissance d'importants **facteurs d'incertitude relatifs aux hydrocarbures⁴**: effets des changements climatiques, dynamique économique mondiale (dont la demande fluctuante et les crises); caractère mouvant du cadre institutionnel réglementaire lié au modèle économique (concurrence effrénée, libéralisation des marchés, gaspillage de ressources); contexte géopolitique instable (80% des ressources dans les « pays à risques »); réalité physique de rendements d'extraction décroissants conduisant à un cycle de hausses de prix récurrentes.

9) Cohérence avec **les cibles de réduction des gaz à effet de serre** (lutte aux changements climatiques) **au Québec**.

10) Reconnaissance de **la problématique que pose l'entrée en scène du Québec dans la production et la consommation accrues des hydrocarbures** au regard des risques et des coûts énergétiques croissants, et de l'impact potentiel majeur d'un tel virage sur les économies régionales endogènes, sur l'environnement et la santé.

11) Reconnaissance du fait que le **Québec** possède tous les atouts pour accélérer le mouvement vers la transition énergétique et devenir un **leader mondial dans l'évolution technologique des réseaux énergétiques**; valorisation de l'expertise et du potentiel d'innovation québécois dans les technologies prometteuses de production et une utilisation efficace des approvisionnements énergétiques.

12) Prise en compte de **l'ensemble des études (indépendantes des industries intéressées)** qui ont été menées en particulier sur la question du gaz et pétrole au Québec, et qui ont permis de mettre en lumière **le caractère inacceptable de tels projets dans un cadre de gestion rigoureux du territoire et de la santé des communautés qui l'habitent**. Entre autres, prise en compte des rapports déjà produits et à venir d'évaluation environnementale stratégique et des consultations publiques sur les projets d'exploration, d'exploitation et de transport des hydrocarbures au Québec.

² 5e Rapport du GIEC sur les changements climatiques et leurs évolutions futures. Présentation pédagogique : <http://leclimatchange.fr/>

³ Alexandre Shields (2013). 21 prix Nobel demandent à l'Europe de tourner le dos aux sables bitumineux. *Le Devoir*, 7 octobre 2013.

⁴ Meritet, S. (2010). Les choix énergétiques du monde, *Pour la science*, No 69, Consulté sur http://www.pourlascience.fr/ewb_pages/f/fiche-article-l-etat-energetique-du-monde-25961.php

13) Clarification des termes « exploration » et « exploitation » des ressources; reconnaissance du caractère parfois fallacieux de l'argument de la nécessité de l'exploration des ressources avant de prendre les décisions qui s'imposent quant à leur pertinence; **reconnaissance de l'impact majeur de la phase d'exploration** : impacts écologiques, sociaux, économiques, etc., ainsi que **des effets d'engrenages juridico-administratifs** (difficulté d'annuler des permis, demande de compensation, etc.) qui, souvent, empêchent tout retour en arrière.

14) Adoption d'un **cadre de référence clair pour l'évaluation et la gestion des projets de développement énergétique.**

15) Positionnement à l'égard de **l'acceptabilité sociale⁵ de ces projets** : quelle prise en compte dans les décisions gouvernementales en matière d'énergie? À partir de quel cadre de référence (définitions, balises, référentiels, ressources mobilisées, etc.) ?

16) Manifestation **d'une réelle volonté de la part du gouvernement de s'engager dans un virage énergétique majeur** en adoptant des mesures législatives et économiques appropriées pour le déploiement efficace d'une véritable démarche de transition énergétique. Une telle volonté reste trop discrètement manifestée dans le document de consultation.

2. Recommandations

À la lumière des fondements et principes précédents, nous formulons huit recommandations.

1) **Poursuivre le projet de loi de moratoire sur l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent**, comme étape urgente et essentielle **d'une rigoureuse démarche d'examen de la pertinence du développement des hydrocarbures sur l'ensemble du territoire du Québec**. Reconnaître les limites de ce projet : restriction à la région des Basses terres du Saint-Laurent, à la fracturation pour le gaz et à la période précédant le futur projet de loi sur les hydrocarbures. Par ailleurs, ce moratoire partiel ne doit pas servir de caution stratégique pour aller d'emblée vers le développement pétrolier.

2) Au-delà d'un énoncé de principe, mettre réellement à profit la « longueur d'avance » du Québec avec le levier de son énergie propre afin de faire en sorte que **le Québec** devienne un **leader de la transition énergétique** (priorisant l'efficacité énergétique, l'électrification du transport, la réduction de la consommation d'énergie et l'usage optimal des ressources renouvelables de proximité) et un **exportateur de son expertise et de sa technologie** plutôt que de ses matières premières et de ses gisements de sources primaires d'énergie : **vers un modèle endogène de l'après pétrole.**

⁵ Le thésaurus de l'activité gouvernementale du Gouvernement du Québec (<http://www.thesaurus.gouv.qc.ca>) définit ainsi l'acceptabilité sociale : « Ensemble des jugements collectifs, basés sur les valeurs sociétales, portant sur le bien-fondé d'une politique ou d'un projet de développement pouvant avoir un impact sur les milieux naturel et humain ».

3) Envisager rigoureusement un changement de paradigme énergétique : **vers l'énergie communautaire, de proximité** (communautaire, domestique, de quartier); **vers la diversification des modes de production et la mise à profit via les technologies de réseaux intelligents**, comme alternative viable au « réflexe » de production centralisée massive transitée sur de longues « autoroutes énergétiques à sens unique » vers les grands centres de consommation. Des mesures concrètes doivent être adoptées dans le sens de cette évolution des réseaux d'énergie: investissements, mesures incitatives aux entreprises technologiques, formation, etc.

4) Mettre en place un **Bureau d'études publiques sur l'énergie**, composé d'experts indépendants (de différents horizons d'expertise). Il s'agirait d'un organisme autonome, dûment mandaté et doté des ressources scientifiques et financières appropriées, qui serait chargé d'examiner les impacts de la planification des nouveaux approvisionnements énergétiques (incluant les efforts d'efficacité énergétique tant du côté de l'offre que de la demande d'énergie) au Québec. Ce travail pourrait être complémentaire à celui du Commissaire au développement durable du Bureau du Vérificateur Général qui examine notamment la mise en œuvre de la politique de développement du Gouvernement et le respect de ses engagements en matière de lutte aux changements climatiques.

Cette **structure d'expertise multidisciplinaire et indépendante aurait un rôle de conseil auprès du Gouvernement du Québec, d'Hydro-Québec et la Régie de l'énergie**. Elle pourrait être interpellée comme ressource stratégique lors des audiences publiques et des diverses démarches d'évaluation des projets par le gouvernement et HQ. Elle pourrait être financée à même certaines catégories de revenus d'exploitation des distributeurs sur mandat spécifique du gouvernement du Québec.

L'un de ses mandats prioritaires serait de **développer une méthodologie d'analyse des besoins énergétiques et de comparaison équitable des différentes filières/technologies** permettant d'y répondre. Le Québec doit se doter d'une méthodologie d'analyse comptable (coûts-bénéfices) permettant de comparer les options et de prendre les meilleures décisions d'investissements collectifs au regard d'une vision globale basée sur une obligation de résultat en matière d'objectifs de réduction de GES et d'intégration des technologies énergétiques les plus performantes tant du côté de l'offre que de la demande.

Dans le mode de fonctionnement de ce Bureau, il importera de valoriser une diversité d'expertises, pas seulement d'ordre techno-scientifique et économique : **la diversité des savoirs sociaux permet de garder le recul critique nécessaire dans les débats**.

5) Reconstruire le **cadre légal et réglementaire relatif à l'énergie**, actuellement dysfonctionnel par ses incohérences dans le traitement des filières et des options énergétiques et d'allocations des ressources. **Harmoniser les lois et règlements** : énergie, ressources naturelles, mines, eau (dont l'éventuel Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection), aménagement du territoire, compétences municipales, etc.

6) S'assurer de la **cohérence entre la politique énergétique et les investissements de l'État**. Revoir le **rôle de nos grandes institutions financières** au regard du pétrole et autres filières -

Caisse de dépôt et placement, SGF, Hydro-Québec. Redonner à la Régie de l'énergie un pouvoir d'inflexion réel sur les pratiques actuellement en vigueur au Québec en matière de choix d'investissements en production énergétique. Ce n'est pas par manque d'argent que le Québec se retrouve si loin de ses objectifs de réduction d'émissions de GES. Il s'agit de se donner des moyens robustes de faire en sorte que **le cadre de décision entourant les investissements en matière d'enjeux soit assujéti à des critères objectifs plus structurants d'un point de vue intergénérationnel, dans la rigueur et la transparence.**

7) Mettre à profit le prochain BAPE sur le gaz de schiste pour **éviter les erreurs des précédentes consultations** sur la question et pour intégrer une vision globale et systémique, de même qu'une reconnaissance des différentes formes d'expertise, dont l'expertise citoyenne qui a largement mérité d'être valorisée. Ce nouveau BAPE pourra offrir un exemple de mise à profit de la réflexion collective sur la question énergétique au Québec, incluant celle qui sera déployée dans la Consultation de la Commission.

8) Prendre en compte de **l'expérience du projet de développement de la filière du gaz de schiste** – Voir Annexe 1.

3. Regards sur le document d'orientation

Le Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste salue de façon générale les principales orientations du document, l'engagement de la Ministre et le travail de l'équipe de préparation du document d'orientation. Entre autres : p. 59, #1 Faire de l'efficacité énergétique une filière prioritaire ... ; #3 : Favoriser une meilleure concertation; #6 : Intégrer une mission éducative.

Nous avons toutefois identifié certains éléments du document qui mériteraient d'être revus dans la perspective de la rédaction de la future politique énergétique. À défaut d'en traiter ici en détail, voici quelques observations :

- En note préliminaire, les auteurs avisent que les données du document sur la situation énergétique proviennent de Statistique Canada et datent de 2009. Il faudra pallier à cette lacune et intégrer l'analyse des données les plus récentes avant d'arrêter une nouvelle politique énergétique.
- Revoir la question 7 posée dans le Guide de réflexion accompagnant la consultation : *En ce qui concerne l'exploration et l'exploitation responsables des réserves d'hydrocarbures qui se trouvent dans le sous-sol québécois et qui restent à définir, il faut trouver des moyens de les valoriser de manière à enrichir tous les québécois.* La formulation est reprise en page 53 dans l'objectif stratégique No 5 d'une nouvelle politique énergétique. Il s'agit là d'une formulation surprenante, qui court-circuite le débat public sur un choix fondamental en suggérant que l'enjeu serait déjà réduit au « comment faire » sans que la discussion publique n'ait jamais eu lieu.
- Définition erronée, p. 15 : *taux d'utilisation moyen* au lieu de *facteur d'utilisation*.
- La liste de l'encart en page 67 sur l'aménagement du territoire ne propose aucun outil de déploiement.

- En page 68, le document rapporte qu'Hydro-Québec s'est vu retirer le mandat d'exploiter la filière gazière et pétrolière en 2006 et a dû laisser l'éolien au privé. Le contexte historique montre au contraire qu'il s'agissait de choix délibérés de la part d'Hydro-Québec et du Gouvernement du Québec.
- En p. 20, la figure 1.10 montre sur un même graphique que l'hydraulicité moyenne annuelle est en baisse sur une période 23 ans ET que le niveau des réservoirs évolue à la hausse. Aucune présentation ni analyse de ces tendances ne sont proposées pour ces indicateurs qui mesurent des réalités physiques très différentes.
- Incohérence à travers le document : reconnaissance de la problématique majeure des changements climatiques et du rôle des hydrocarbures, mais ouverture à l'exploitation de ces mêmes hydrocarbures. Certains objectifs stratégiques passent à côté de leur principale justification: par exemple, en p. 53, le No 2: *électrifier les transports en raison du fait qu'on dispose de surplus d'énergie électrique et d'une expertise locale*. La première justification d'une telle politique ne devrait-elle pas résider au premier chef dans l'urgence de s'affranchir des énergies fossiles?

Nous tenons à souligner qu'il aurait été intéressant de formuler un ensemble de scénarii – même prospectifs aux fins de la réflexion - pour faciliter la discussion collective et la participation publique autour des grands enjeux. En effet, la construction de scénarii est un fardeau lourd qui nécessite l'attention soutenue d'analystes chevronnés. Ce travail essentiel a-t-il été effectué ? Sera-t-il effectué avant l'adoption de la nouvelle politique énergétique du Québec ?

Dans l'ensemble du document, il semble se dégager un manque de volonté suffisante pour se doter de « mesures draconiennes » en matière de réduction de GES. La section 2.3 décrit les résultats insuffisants du Québec en matière d'efficacité énergétique et de réduction des gaz à effet de serre. La section conclut en page 38 : « Si la situation n'est pas redressée dans le secteur commercial et institutionnel et dans celui des transports, il sera impossible pour le Québec de respecter ses engagements dans la lutte contre les changements climatiques. ». Cette conclusion ne donne pas d'espoir de voir la réduction des GES devenir une préoccupation stratégique susceptible de faire émerger une volonté politique affirmée d'adopter les mesures draconiennes qui s'imposent dans la prochaine politique énergétique.

Conclusion

Cette consultation a lieu à un moment stratégique où le Québec vient de vivre deux accidents pétroliers majeurs (à Mégantic et dans la Baie de Sept-Îles), et où la firme Génivar a livré son rapport d'étude environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la baie des Chaleurs (EES2), signalant les risques majeurs soulevés par celui-ci. La presse américaine rapporte chaque semaine des accidents, déversements et autres problèmes majeurs liés à l'exploitation des hydrocarbures, en particulier le pétrole et le gaz de schiste. Le Conseil constitutionnel de France vient de confirmer la légitimité de la loi sur l'interdiction de la fracturation hydraulique adoptée en 2011 pour fermer la

porte aux gaz et pétrole de schiste sur le territoire français⁶. Dans son 5^e Rapport, le GIEC confirme le rôle majeur joué par l'utilisation des hydrocarbures dans l'accroissement de la problématique des changements climatiques. Tout récemment, 21 prix Nobel ont dénoncé le niveau de pollution du pétrole issu des sables bitumineux et demandent à l'Europe de tourner le dos à ce type d'approvisionnement⁷.

Le Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste au Québec souhaite que la conjoncture actuelle, à la croisée des chemins, donne l'élan pour prendre des décisions éclairées. **Le Québec peut devenir un fer de lance pour une véritable transition énergétique** qui générera à moyen et long terme une économie plus responsable, stable et viable, et qui contribuera fondamentalement au « bien vivre » de notre société, dans une perspective intergénérationnelle.

Annexe 1

Les problèmes soulevés au fil des événements entourant le projet du développement du gaz de schiste (2009-2013)

Les trop nombreux problèmes soulevés dans le dossier du gaz de schiste peuvent être mis à profit pour l'élaboration d'une Politique énergétique.

- Précipitation généraleⁱ, apparence d'improvisationⁱⁱ de la part des promoteurs privés et du Gouvernement du Québec;
- Dysfonctionnements du cadre légal et réglementaire du secteur énergie : la question de la réglementation sur l'eau entre autresⁱⁱⁱ, celle de la *Loi sur les Mines*, de la *Loi sur l'accès à l'information*^{iv}, de la *Loi sur le développement durable*^v, de la *Loi sur la qualité de l'environnement*... . Entre autres, plusieurs aspects de ce système de législation sont verouillés en faveur de l'industrie^{vi};
- Rôle de l'État comme promoteur du projet de « développement » du gaz de schiste^{vii}, sans respect du principe de précaution ni souci du bien commun;
- Investissements répétés d'institutions financières publiques dans diverses sociétés liées à l'industrie des hydrocarbures non conventionnels (HNC)^{viii};
- Influence disproportionnée de puissants lobbies industriels dans le processus menant à la concession des ressources énergétiques du Québec^{ix};
- Projets étudiés et menés à la pièce, décisions prises à l'avenant; Gestion atomisée des dossiers (exemple : Anticosti exclue de ÉES2)^{xi};
- Inertie de l'État devant des analyses de pertinence partiales^{xii};
- Absence d'un portrait énergétique intégré: distorsions dans les processus d'autorisation^{xiii} et allocations de ressources publiques sous-optimales (ÉES2 748 000\$ / ÉES GDS 7 000 000\$);

⁶ Agence France-Presse : <http://www.lapresse.ca/environnement/dossiers/gaz-de-schiste/201310/11/01-4698810-la-france-confirme-linterdiction-de-la-fracture-hydraulique.php>

<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/389891/le-plus-haut-tribunal-francais-valide-l-interdiction>

⁷ Alexandre Shields (2013). 21 prix Nobel demandent à l'Europe de tourner le dos aux sables bitumineux. *Le Devoir*, 7 octobre 2013.

- Absence d'analyse technico-économique équitable des différentes alternatives au projet^{xiv}, retardant indûment l'émergence d'alternatives énergétiques compétitives^{xv};
- Refus d'examiner la pertinence fondamentale du déploiement de l'industrie du gaz de schiste^{xvi}, outre la « pertinence économique » pour l'industrie;
- Approche de mitigation et « d'accommodements » plutôt que de réelle précaution et prévention;
- Absence de débat public en amont, de véritable démocratie : décisions prises à huis-clos^{xvii} entre les promoteurs (entreprises et gouvernement) sans étude valable de la situation^{xviii}, décisions rendues publiques *a posteriori*. Virage vers l'exploitation des hydrocarbures et la privatisation du secteur^{xix}, rompant avec la dynamique démocratique qui avait jusqu'ici caractérisé les grandes décisions gouvernementale en matière d'énergie;
- Climat social très conflictuel^{xx}, exacerbé par l'attitude des responsables gouvernementaux^{xxi} et celle de l'entreprise^{xxii} (via l'APGQ entre autres);
- Confusion délibérément entretenue sur le sens des termes « exploration » et « exploitation », le premier faisant en réalité référence à la mise en place de toute l'infrastructure d'exploitation;
- Consultations publiques tardives et trop courtes, en soupape de la grogne citoyenne;
- Documents d'orientation du BAPE (sur le développement durable de l'industrie du gaz de schiste au Québec) très pauvre, montrant le manque flagrant d'informations et le caractère improvisé de l'étude du dossier jusqu'alors : perte de crédibilité institutionnelle;
- Expertise techno-scientifique sélective^{xxiii} et difficulté d'accès à l'information demandée : verrous de la *Loi sur l'accès à l'information* en faveur de l'entreprise^{xxiv};
- Perception d'instrumentalisation des exercices de consultation publique de la part de nombreux acteurs;
- Partialité dans la composition du comité de l'ÉES mis en place dans la foulée des recommandations du BAPE sur le gaz de schiste; absence de représentation véritable de la société civile, en particulier des acteurs les plus engagés et les plus au fait de la question; cadre d'étude présentant des lacunes importantes;
- Absence de cadre rigoureux d'ÉES et assignation d'autorité ministérielle variable;
- Vision étroite de l'acceptabilité sociale^{xxv}; critères non clarifiés à cet effet; processus inadéquats;
- Demandes récurrentes d'espaces de démocratie participative de la part des citoyens^{xxvi};
- Rôle fondamental joué par la société civile en l'absence d'une conduite de l'État appropriée^{xxvii}: rôle clé des ONG et des groupes de citoyens pour éviter des erreurs liées à des décisions précipitées et mal éclairées; Coût social très grand de la vigile citoyenne, sans ressources adéquates.

-
- ⁱ Francoeur, Louis-Gilles. (2011, 31 mars). « Gaz de schiste: précipitation et laxisme ». *Le Devoir*. En ligne. <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/320033/gaz-de-schiste-precipitation-et-laxisme>. Consulté le 8 août 2013.
- Batellier, Pierre et Lucie Sauvé (2011). « La mobilisation des citoyens autour du gaz de schiste au Québec: les leçons à tirer ». *Gestion*, 36, no 2, p. 49–58.
- Brunel, Alain (2010, 6 septembre) « Gaz de schiste - Une précipitation suspecte ». *Le Devoir*. En ligne. <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/296251/gaz-de-schiste-une-precipitation-suspecte>. Consulté le 8 août 2013.
- ⁱⁱ Voir les Tableau 6 et 7 du Rapport de Genivar au ministère des Ressources naturelles du Québec présentant respectivement les lacunes identifiées dans l'état des connaissances basées sur les données rendues disponibles dans le contexte de l'EES2 et les Enjeux, recommandations et moyens de mise en œuvre formulés dans le contexte de l'EES2 sur une éventuelle exploration et exploitation des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la baie des Chaleurs. Genivar inc. (2013). *Évaluation environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la baie des Chaleurs (EES2)*. Approuvé par Mario Heppell. En ligne. Consulté le 16 septembre 2013. pp. S-45; S-47 et S-49.
- Shields, Alexandre. (2010, 2 octobre). « Gaz de schiste - La charrue devant les boeufs? » *Le Devoir*. En ligne. <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/297339/gaz-de-schiste-la-charrue-devant-les-boeufs>. Consulté le 8 août 2013.
- Côté, Charles (2010, 4 août). « Gaz de schiste: les municipalités dénoncent « l'improvisation » ». *La Presse*. En ligne. <http://www.lapresse.ca/environnement/201008/24/01-4309165-gaz-de-schiste-les-municipalites-denoncent-limprovisation.php>. Consulté le 8 août 2013.
- ⁱⁱⁱ Québec. Vérificateur Général du Québec (2013). [Chapitre 3. Interventions gouvernementales. Gouvernance de l'eau. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs](#) 36p. In *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2012-2013. Rapport du commissaire au développement durable. Hiver 2013*. Vérificateur Général du Québec.
- Québec. Vérificateur Général du Québec (2013). [Chapitre 5 Gestion de l'eau Contrôle et surveillance de l'assainissement des eaux usées municipales Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs](#). 31 p. In *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2012-2013. Rapport du commissaire au développement durable. Hiver 2013*. Vérificateur Général du Québec.
- Faillie dans le registre américain des produits chimiques utilisés lors de la fracturation :*
- Konschnick, Kate, Holden, Margaret et Shasteen, Alexa (2013). *Legal Fractures in Chemical Disclosure Laws: Legal Fractures in Chemical Disclosure Laws: Why the Voluntary Chemical Disclosure Registry FracFocus Fails as a Regulatory Compliance Tool*, Harvard Law School Environmental Law Program Policy Initiative. 23 avril 2013. **Consulté**

le 8 mai 2013.

- ^{iv} Baril, Jean (2013). *Droit d'accès à l'information environnementale: pierre d'assise du développement durable*. Montréal : Éditions Yvon Blais.
- Baril, Jean (2009). [Droit d'accès à l'information environnementale: Pierre d'assise du développement durable](#). *VertigO, La revue électronique en sciences de l'environnement*, no Hors série 6. En ligne. <<http://vertigo.revues.org/8931>>. Consulté le 7 août 2013.
- ^v Québec. Vérificateur Général du Québec (2013). [Chap. 2 : Application de la Loi sur le développement durable : 2012](#). 21p. In *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2012-2013. Rapport du commissaire au développement durable. Hiver 2013*. Vérificateur Général du Québec.
- ^{vi} *Le Collège américain des médecins questionne l'intrusion du gouvernement dans la relation entre médecins et patients:*
- American College of Physicians (2012, 11 août). [ACP questions government intrusion into doctor-patient relationship](#). Examiner. En ligne. Consulté le 13 août 2012.
- Loi de Pennsylvanie interdit aux médecins de dévoiler à leurs patients si la cause de problèmes de santé est liée à la fracturation hydraulique*
- Brasch, Walter. 2012 (18 mars). [Fracking: Pennsylvania Gags Physicians](#). The public record. En ligne. Consulté le 23 mars 2012.
- L'industrie du gaz fait pression pour abroger la loi sur les constructions de bâtiment « zéro carbone »*
- Galluci, Maria. 2013 (11 juillet). [Gas Industry Push to Repeal Carbon-Zero Building Law Splits Green Community](#). Inside Climate News. En ligne. Consulté le 30 juillet 2013.
- C-38: Le gouvernement canadien veut éliminer la protection de l'habitat qui figure dans la loi sur les pêcheries*
- Langer, Otto. 2012 (12 mars). [No habitat, no fish: Harper plans for elimination of wildlife protection](#). Pacific Press. En ligne. Consulté le 23 mars 2012.
- Risque et responsabilité: agriculture, alimentation et fracturation hydraulique.*
- Bamberger, Michelle et Oswald, Robert E. 2012 (12 novembre). [Risk and Responsibility: Farming, Food, and Unconventional Gas Drilling](#). Independent Science News. En ligne. Consulté le 13 novembre 2012. « The unconventional gas-drilling boom has swept across the globe in recent years without evidence that environmental and public health can be protected. In the United States, **the industry enjoys extensive subsidies, which include, among many others, exemptions from federal laws regulating clean air, clean water, and the disposal of toxic substances. A patchwork of state regulations allow secrecy rather than disclosure** of substances used in all steps of the process, and nondisclosure agreements have been used to block access to information on specific cases that could provide meaningful public health information. Without complete transparency (disclosure of all chemicals used and outlawing nondisclosure agreements in cases involving public health) and complete testing, science cannot proceed unimpeded. Without careful science demonstrating, not the absence of proof of harm, but rather the clear absence of harm to public health, neither state nor federal regulations can assure that the food supply and the health of individuals living near gas drilling and processing operations will be protected. Until we can protect public health with greater certainty, unconventional shale gas extraction

should be severely limited or banned, using the subsidies currently provided to support this industry to instead develop and deploy renewable forms of energy. »

Faillie dans le registre américain des produits chimiques utilisés lors de la fracturation :

Konschnick, Kate, Holden, Margaret et Shasteen, Alexa (2013). [Legal Fractures in Chemical Disclosure Laws: Legal Fractures in Chemical Disclosure Laws: Why the Voluntary Chemical Disclosure Registry FracFocus Fails as a Regulatory Compliance Tool](#), Harvard Law School Environmental Law Program Policy Initiative. 23 avril 2013. Consulté le 8 mai 2013.

vii «*Notre gouvernement a toujours un préjugé favorable pour la mise en valeur de notre potentiel pétrolier et gazier*» : Shields, Alexandre. (2011, 17 juin). *Gaz de schiste - Québec défend l'évaluation environnementale. Le Devoir*. En ligne. <
<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/325694/gaz-de-schiste-quebec-defend-l-evaluation-environnementale>>. Consulté le 8 août 2013.

Les gouvernements états-unien et chinois font la promotion du développement du gaz de schiste dans un effort conjoint inscrit dans un programme. The White House, Office of the Press Secretary. (2009, November 17). FACT SHEET: U.S.-China Shale Gas Resource Initiative. [Online] Available: http://www.energy.gov/news2009/documents2009/US-China_Fact_Sheet_Shale_Gas.pdf.

Le gouvernement états-unien se fait promoteur du gaz de schiste aux côtés de l'industrie en défendant l'idée que cette ressource est plus propre que le charbon.

U.S. Department of State. (2010, August 24). *Briefing on the Global Shale Gas Initiative Conference*. [Online]. Available: <http://www.state.gov/s/ciea/rmk/146249.htm> In Werber, Cassie. 2013 (10 juillet). U.K. Government to Tackle Shale Gas “Myths”. *Wall Street Journal*, S.d. En ligne. <http://online.wsj.com/article/BT-CO-20130710-708496.html>. Consulté le 8 août 2013.

Liu, Kexin et Jennifer L. Turner (2011). «*Shale we dance? Exploring a new area of US-China Energy Collaboration*». Dans *China Environment Forum, Woodrow Wilson International Center for Scholars*. En ligne. <http://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/Shale%20We%20Dance.pdf>. Consulté le 8 août 2013.

viii Shields, Alexandre. (2012, 18 avril). Québec souscrit 10 millions au capital-actions de Pétrolia. *Le Devoir*. En ligne. <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/347697/quebec-souscrit-10-millions-au-capital-actions-de-petrolia>. Consulté le 9 août 2013.

ix Cervero, Maryne. (2011, 14 août). Le lobby du gaz de schiste passe à l'offensive au Québec. Rue89.com En ligne. <http://www.rue89.com/planete89/2011/08/14/le-lobby-du-gaz-de-schiste-passe-a-loffensive-au-quebec-217834> - Consulté le 9 août 2013.

153 lobbyistes d'entreprises sont actuellement inscrits au registre québécois pour le secteur énergie (dont 45 pour le gaz naturel et 12 pour le pétrole). Québec. Registre des lobbyistes. En ligne.

<https://www.lobby.gouv.qc.ca/servicespublic/consultation/ConsultationCitoyen.aspx?id=0> - Consulté le 9 août 2013.

-
- ^x « Stéphane Bertrand, ancien chef de cabinet du premier ministre, qui crée l'association gazière; André Ryan, l'avocat du premier ministre, qui voit à son incorporation; Raymond Savoie, ancien ministre des Mines libéral, qui est un des directeurs de l'association; Daniel Bernier, ancien chef de cabinet libéral, qui fait du lobbying pour Talisman Energy; Martin Daraïche, ancien attaché politique du premier ministre et de la vice-première ministre, qui, lui, fait du lobbying pour l'association gazière; et évidemment Stéphane Gosselin, qui, le 27 août, était le chef de cabinet du ministre au Développement économique et, trois jours plus tard, était devenu le directeur général de l'association gazière. »
Assemblée nationale, jeudi, le 30 septembre 2010. (Source : <http://bit.ly/c8z5Lu>)
Assemblée Nationale du Québec. 2013. Journal des débats de l'Assemblée nationale
Assemblée nationale du Québec. 39e législature, 1re session. Le jeudi 30 septembre 2010 - Vol. 41 N° 138. En ligne. http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/39-1/journal-debats/20100930/23231.html#_Toc273705986. Consulté le 9 août 2013.
- ^{xi} « Territoire d'étude : en quatre blocs indépendants alors que le Saint-Laurent est une seule unité écologique. » - Coalition St-Laurent. 2013. L'évaluation environnementale stratégique au Québec. Point de vue de la Coalition Saint-Laurent. Document diaporama présenté lors du Congrès de l'Association québécoise pour l'évaluation d'impacts (AQEI). 16 février 2012. En ligne. <http://www.aqei.qc.ca/neuf/PresentationsAQEI2012/DanielleGiroux.pdf> - Consulté le 17 septembre 2013.
Les ÉES 1 et 2 excluent l'étude du territoire de l'île d'Anticosti.
Genivar inc. 2013. *Évaluation environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la baie des Chaleurs (EES2)*. Approuvé par Mario Heppell. En ligne. Consulté le 16 septembre 2013. p. S-3
La Commission actuelle sur les enjeux énergétiques au Québec n'abordera pas la question du gaz de schiste alors qu'il s'agit actuellement d'un enjeu majeur au Québec.
- ^{xii} *Fracadémie: des études du MIT et de l'Université Penn State n'analysent que des puits neufs* Northrup, Chip. 2012 (3 décembre). *MIT Frackademics*. Billet publié sur Shaleshockmedia.com En ligne. Consulté le 10 décembre 2012.
« The MIT *shale gas well leak study* has one rather obvious and evidently intentional flaw in its methodology: They only tested brand new wells that were less than 10 days old: According to E&E News, MIT researchers looked at data from each of the approximately 4,000 wells that were drilled in 2010. They studied methane emissions from the time a well is first fracked to the ninth day of its life. ” »
La mise à jour de conflits d'intérêts amène des démissions à l'Institut de l'énergie au Texas Efstathiou, Jim Jr. et Drajem, Mark. 2012 (6 décembre). *Texas Energy Institute Head Quits Amid Fracking Study Conflicts*. Bloomberg. En ligne. Consulté le 10 décembre 2012.
« Primary among the shortcomings was the failure of the principal investigator to disclose a conflict of interest that could have had a bearing on the credibility a reader wished to assign to the resulting work. »
L'Université de Buffalo ferme l'Institut de recherche sur le gaz de schiste en raison de ses liens non déclarés avec l'industrie

Thompson, Carolyn. 2012 (20 novembre). [University At Buffalo Closes Its Shale Gas Research Institute Amid Accusations Of Undisclosed Industry Ties](#). Huffington Post. En ligne. Consulté le 26 novembre 2012.

« La recherche représentant une telle importance sociétale et de tels impacts ne peut être conduite avec un voile d'incertitude quant à [l'indépendance et l'intégrité de] son travail. »

Horn, Steve. 2012 (19 novembre). [Breaking: SUNY Buffalo Shuts "Frackademia" Center, Shale Resources and Society Institute](#). Publié sur le carnet Desmoblog. En ligne. Consulté le 26 novembre.

« The fundamental source of controversy revolves around clarity and substantiation of conclusions. Every faculty member has a responsibility to ensure that conclusions in technical reports or papers are unambiguous and supported by the presented data. It is imperative that our faculty members adhere to rigorous standards of academic integrity, intellectual honesty, transparency, and the highest ethical conduct in their work.

Because of these collective concerns, I have decided to close the Shale Resources and Society Institute. »

L'industrie payerait des scientifiques.

McDonnell, Tim. 2012 (30 juillet). [Natural Gas Fracking Industry May Be Paying Off Scientists](#). Wired.com En ligne. Consulté le 30 juillet 2012.

L'industrie se paye ses propres recherches: des acteurs clés

Hippauf, Dory. 2012 (15 avril). [Best Scientific Research that Corporate Money can buy](#). Billet publié sur le carnet FRACKorporation. En ligne. Consulté le 26 juillet 2012.

L'industrie finance les études dont les conclusions lui sont favorables: un dossier impliquant les universités PSU, UT, SUNY et autres.

Efstathiou, Jim Jr. 2012 (23 juillet). [Frackers Fund University Research That Proves Their Case](#). Bloomberg. En ligne. Consulté le 26 juillet 2012.

Une étude de l'Université du Texas à Austin (É-U) influencée financièrement par l'industrie et une éthique douteuse

Wogan, David. 2012 (24 juillet). [Industry money and questionable ethics contaminate UT Austin fracking study](#). Scientific American. En ligne. Consulté le 26 juillet 2012.

L'étude du Public accountability initiative (PAI) dévoile comment les liens entre le chercheur responsable de l'étude de l'Université du Texas et l'industrie gazière ont mené à la déformation des faits et ont contribué à induire le public en erreur. [Lien pour l'étude du PAI](#).

En Alberta, ce ne sont pas les médecins ni les toxicologues mais les géologues de l'industrie qui déterminent si l'eau est « sécuritaire » pour la santé.

Linnitt, Carol. 2011 (15 novembre). [Gas Industry Geologists - Not Doctors - Decide If Water Is "Safe" in Alberta Fracking Contamination Cases](#). Billet posté sur DeSmogBlog.com En ligne. Consulté le 23 novembre 2011.

Du rôle de la recherche et de la responsabilité des universités :

Conseil éditorial du Gauntlet. 2011 (22 septembre). [The proper role of research](#). Gauntlet: undergraduate students newsweekly. Université de Calgary.

Les médias rapportent que deux comptes de recherche de l'Université de Calgary ont été utilisés entre 2005 et 2007 pour des campagnes de lobbyisme financées principalement par l'industrie gazière et pétrolière.

Deux études différentes, des résultats différents, des enjeux et conséquences différentes.

Koenig, Sarah (prod.). 2011. [440: Game Change](#). In This is american life. Émission radio.

-
- WBEZ, Chicago. Consulté le 16 juillet 2011.
- Émission radio (60:18:00) présentant l'aventure et la mésaventure de deux chercheurs présentant des résultats différents dans leurs recherches sur les gaz de schiste. L'un, Terry Engelder, géologue de l'université de Penn State, obtient la reconnaissance; l'autre, Dan Volz, chercheur en santé environnementale et santé publique à l'université de Pittsburgh, fini par perdre son emploi.
- L'ignorance : des recettes pour la produire, l'entretenir, la diffuser*
- Stéphane Foucart. 2011 (3 juin). [L'ignorance : des recettes pour la produire, l'entretenir, la diffuser](#). Le Monde. En ligne. Consulté le 6 juin 2011.
- « Augmenter le savoir disponible peut être, paradoxalement, une façon d'accroître l'ignorance du public. "De fait, ceux qui veulent produire de l'ignorance sur un sujet donné prônent généralement 'plus de recherche', renchérit l'historien des sciences [Peter Galison](#) (université Harvard). Le fait que tous les points de détail ne soient pas résolus permet de donner l'illusion qu'il y a débat sur l'ensemble de la question. D'ailleurs, le slogan des néocréationnistes américains c'est : 'Enseignez la controverse.'"»
- ^{xiii} Francoeur, Louis-Gilles. 2013 (12 novembre). « Gaz de schiste - Québec bafouerait la loi ». *Le Devoir*. En ligne. <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/310800/gaz-de-schiste-quebec-bafouerait-la-loi> - Consulté le 9 août 2013.
- ^{xiv} *Selon un professeur d'économie, le gaz de schiste rapporterait plus aux entreprises qu'à la collectivité*
- Faljaoui, Amid. 2013 (12 juillet). [Le gaz de schiste, un mirage qui ne profite qu'aux compagnies gazières ?](#) Billet publié sur le carnet trends.levif.be. Consulté le 29 juillet 2013.
- Références citées dans l'article:
- Webber, Jeremy G. 2012. [The effects of a natural gas boom on employment and income in Colorado, Texas, and Wyoming](#). Energy Economics. Volume 34, numéro 5, Septembre 2012, pages 1580-1588
- Lipscomba, Clifford A., Yongsheng Wangb et Sarah J. Kilpatricka. 2013. [Unconventional Shale Gas Development and Real Estate Valuation Issues](#). Review of Regional Studies, vol. 42, p. 2. *Une étude en faveur de la réhabilitation de la SOQUIP et de la diversification et décarbonisation de l'économie*
- Spain, Jean-François CIRADD et L'Italien, François, IREC. 2013. [Du pétrole pour le Québec ? Analyse socio-économique du modèle de développement de la filière pétrolière en Gaspésie](#). Note de recherche préliminaire. En ligne. Consulté le 8 juillet 2013. *Analyse des coûts et bénéfices d'une filière du gaz de schiste au Québec: pistes de réflexion.*
- Batellier, Pierre et Fortin, Jacques. 2012. [Analyse des coûts et bénéfices d'une filière du gaz de schiste au Québec: pistes de réflexion](#). Présentation diaponumérique en ligne. Montréal. Présentée au Comité d'Évaluation Environnementale Stratégique sur le développement durable de l'industrie du gaz de schiste au Québec.
- Les véritables coûts des choix énergétiques*
- Greenstone, M. & Looney, A., 2012. [Paying Too Much for Energy ? The True Costs of Our Energy Choices](#). SSRN eLibrary. En ligne. Consulté le juillet 6 2012.
- L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) remet sérieusement en doute les avantages économiques de la filière des gaz de schiste :*

Hébert, Patrick Laura Handal et Bertrand Schepper (2011). Note socio-économique : [Gaz de schiste : une filière écologique et profitable pour le Québec ?](#) Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), 2011 (publié le 17 février 2011), 12 p. Consulté le 17 février 2011.

« En 2010, le gouvernement québécois et l'industrie gazière se sont lancés dans le développement du gaz de schiste – une forme de gaz naturel – en vantant les mérites de cette filière énergétique. La présente note démontre que ce choix énergétique n'est pas justifiable dans une perspective de lutte aux changements climatiques ni d'indépendance énergétique. De plus, elle révèle que cette filière comporte d'importants risques pour la santé publique en cas de contamination des eaux par des rejets industriels. Enfin, cette note fait valoir que l'État québécois perdra dans ce projet énergétique bien plus d'argent qu'il n'en gagnera, entre autres dû à l'ampleur des dépenses fiscales et d'infrastructures publiques allouées à l'industrie. »

^{xv} *Une étude du MIT affirme que le gaz naturel nuit au développement des énergies renouvelables*

Piller, Dan. 2012 (16 janvier). [MIT says natural gas could hurt renewables](#). Billet publié sur DesMoinesRegister.com En ligne. Consulté le 18 janvier 2012.

[Liens pour l'étude complète.](#)

Impact de la chute des prix du gaz naturel sur les énergies renouvelables selon l'administration américaine d'information sur l'énergie

Lacey, Stephen. 2011 (13 janvier 2012). [What Do Falling Natural Gas Prices Mean for Renewables?](#). Billet publié sur le carnet Think Progress. Consulté le 17 janvier 2012.

Le gaz naturel ne constitue pas un « pont » vers les énergies renouvelables: il est une menace selon plusieurs experts

Karl-Erik Stromsta, 2011 (24 octobre). [Gas is 'a threat, not a bridge' to renewables, experts warn](#). Rechargenews.com Consulté le 27 octobre 2011.

« Natural gas, once seen as a useful bridge between the eras of coal and renewables, poses one of the biggest threats to the wind-energy business, if not the whole future clean-tech revolution, according to experts. »

La guerre de prix que livre le gaz de schiste « tue » les énergies vertes

WYNN, Gerard. 2011 (16 juin). [Analysis: Gas is killing green energy in price war](#). Reuters. Consulté le 28 juin 2011. « A widening shale gas revolution is killing the economics of renewable energy, even as falling costs allow wind and solar to overtake fossil fuels in niche areas, say energy executives and analysts. »

Un gestionnaire de General Electric averti que le bas prix du gaz naturel va déclasser les énergies renouvelables.

HARVEY, Fiona. 2011 (30 mai). [Cheap gas will overtake renewables, energy chief warns](#) The Gardian. En ligne. Consulté le 9 juin.

CÔTÉ, Charles (2011). [Un frein à l'émergence d'énergies renouvelables](#), La Presse, 27 janvier 2011. Consulté le 1^{er} février 2011.

Selon, Fatih Birol, économiste en chef de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) le gaz de schiste pourrait nuire à l'émergence d'énergies renouvelables ainsi qu'à la lutte contre les changements climatiques : « Avec son bas prix, le gaz de schiste retarde l'émergence d'énergies réellement propres et nuit à la lutte contre les changements climatiques. C'est

l'avis de l'économiste en chef de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Fatih Birol, dont les propos ont été relayés par plusieurs médias internationaux et spécialisés. »

^{xvi}Le Comité a pour mandat de préparer le plan de réalisation de l'ÉES, aussi appelé devis de travail, et de s'assurer de sa mise en œuvre en se basant notamment sur les quatre objectifs proposés par le BAPE, soit :

- L'évaluation économique établissant la pertinence socioéconomique de l'exploitation de la ressource gazière et les conditions assurant une maximisation des revenus pour l'État;
 - L'évaluation des impacts et des risques environnementaux, des facteurs influant sur l'acceptabilité sociale et des méthodes de mitigation appropriées;
 - La définition des orientations et des paramètres d'une réglementation encadrant l'évaluation environnementale des projets d'exploration et d'exploitation gazières et leur réalisation, applicable à la vallée du Saint-Laurent et, si possible, ailleurs au Québec;
- L'évaluation de la pertinence de mettre en place des observatoires scientifiques afin d'acquérir en continu des connaissances et d'assurer une mise à jour évolutive de la réglementation.

Québec. Comité de l'évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste. 2013. « Mandat ». *Évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste*. En ligne. <http://ees-gazdeschiste.gouv.qc.ca/le-comite/son-mandat> . Consulté le 9 août 2013.

Sans questionner préalablement la pertinence du développement de cette industrie, le mandat du BAPE concernait « le cadre de développement durable de l'exploration et de l'exploitation des gaz de schiste ».

Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Lettre mandatant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une enquête et une audience publique, 31 août 2010, 2 pages.

^{xvii} Enjeux de la transparence: La recherche scientifique dans les agences fédérales et les médias aux États-unis

Grant, Bob. 2013 (15 mars). [Gov't Science and the Media](#). The Scientist. En ligne. Consulté le 1er mai 2013.

[Lire le rapport transmis par l'UCSUSA "Grading Government Transparency"](#).

^{xviii}Sans questionner préalablement la pertinence du développement de cette industrie, le mandat du BAPE concernait « le cadre de développement durable de l'exploration et de l'exploitation des gaz de schiste ».

Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Lettre mandatant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une enquête et une audience publique, 31 août 2010, 2 p.

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Gaz_de_schiste/documents/CR4.pdf,

Consulté le 9 août 2013.

^{xix} « On croyait alors que si notre sous-sol recelait des hydrocarbures, une telle ressource énergétique devait servir, tout comme l'hydroélectricité, au développement de toute la nation, plutôt qu'à l'enrichissement des compagnies privées ».

Jacques B. Gélinas, « Société québécoise d'initiative pétrolière (SOQUIP) : Triste histoire d'une société d'État dissoute dans l'idéologie corrosive du néolibéralisme », novembre 2010. In Foisy, Philippe-Vincent (2011). *Le scandale du gaz de schiste*. Montréal : VLB éditeur. p.12.

^{xx}Radio-Canada.ca, Zone Nouvelles-. 2011 (18 juin). « Les opposants à l'exploitation du gaz de schiste manifestent à Montréal | Le débat sur le gaz de schiste | Radio-Canada.ca ». *Radio-Canada.ca*. En ligne. <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/environnement/2011/06/18/001-manif-gaz-schiste-montreal.shtml> - Consulté le 9 août 2013.

———. 2011 (28 mai). « Nouvelle manifestation pour un moratoire sur le gaz de schiste au Québec | Le débat sur le gaz de schiste | Radio-Canada.ca ». *Radio-Canada.ca*. En ligne. <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/environnement/2011/05/28/001-manif-schiste-presentation.shtml> - Consulté le 9 août 2013.

Radio-Canada.ca, Zone Regions-. 2013 (26 juin). « Manifestations contre le gaz de schiste □ : la présence policière au N.-B. « n'est pas affectée » | Les enjeux du gaz de schiste en Atlantique | Radio-Canada.ca ». *Radio-Canada.ca*. En ligne. <http://www.radio-canada.ca/regions/atlantique/2013/06/26/009-grc-manifestation-gaz-schiste.shtml> - Consulté le 9 août 2013.

———. 2013 (23 juin). « Les manifestations anti-gaz de schiste se poursuivent au Nouveau-Brunswick | Les enjeux du gaz de schiste en Atlantique | Radio-Canada.ca ». *Radio-Canada.ca*. En ligne. <http://www.radio-canada.ca/regions/atlantique/2013/06/23/001-manifestation-schiste-autochtone.shtml> - Consulté le 9 août 2013.

Luttes contre l'exploitation des gaz de schistes au Québec : quand un enjeu environnemental brasse les cartes du jeu politique

Rothmayr Allison, Christine, Bherer, Laurence et Dufour, Pascale (2012). [Luttes contre l'exploitation des gaz de schistes au Québec : quand un enjeu environnemental brasse les cartes du jeu politique](#). Mouvements. En ligne. Consulté le 27 novembre 2012.

« Au final, ce sont bien les mobilisations sociales soutenues et larges ainsi que l'intervention du BAPE qui ont porté le conflit autour des gaz de schiste dans le jeu politique. Mais comme nous le soulignons en introduction, le dossier n'est pas clôt, au contraire, toutes les options demeurent ouvertes. En France, la situation apparaît par comparaison diamétralement opposée : l'intervention très rapide du gouvernement, pour répondre aux mobilisations des acteurs sociaux et de tous les acteurs politiques partisans, par la proposition et le vote d'une loi interdisant toute forme d'exploration ou d'exploitation utilisant la technique de la fracturation, semble plutôt avoir fermé le débat public. Mais l'histoire, bien sûr, demeure entre les mains des acteurs... »

La mobilisation citoyenne sur la question du gaz de schiste au Québec: Une exigence de démocratie

Sauvé, L. et Batellier, P. (2011). [La mobilisation citoyenne sur la question du gaz de schiste au Québec: La mobilisation citoyenne sur la question du gaz de schiste au Québec: Une exigence de démocratie](#). Nouveaux Cahiers du Socialisme, No 6, « Écosocialisme ou barbarie » (sous la direction de Brouillette, V., Guay, N., Levy, A., Martin, E. et Poulin, R.) Automne 2011, p. 224-236

Gaz de schiste au Québec: réflexion autour de la mobilisation citoyenne.

Batellier, Pierre et Sauvé, Lucie. 2011. [Gaz de schiste au Québec: réflexion autour de la mobilisation citoyenne](#). Atelier offert dans le cadre du Colloque RQIIAC 2012 (séances du 31 mai et 1er juin 2012).

Les leçons à tirer de la mobilisation citoyenne autour du gaz de schiste au Québec

Batellier, Pierre et Sauvé, Lucie. 2011. [La mobilisation des citoyens autour du gaz de schiste au Québec: les leçons à tirer](#), Gestion 2/2011 (Vol. 36), p. 49-58

[Article en pdf](#)

^{xxi} Les interventions du public et des ONG dans les instances de participations et les processus d'évaluation demeurent confinées dans le registre des « opinions ». BAPE, *Développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec*, rapport # 273, février 2011.

^{xxii} *L'industrie du gaz de schiste doit-elle changer de messenger ?*

CBC New. 2011 (29 novembre). [FRACTURED FUTURE FRACTURED FUTURE: Does the natural gas industry need a new messenger ?](#). En ligne. Consulté le 2 décembre 2011.

« With decades of geopolitical influence and billions of dollars on the table, it is not surprising that the gas industry has perpetuated dozens of myths to keep the public in the dark, regulators at bay, and the wells flowing. »

Les analyses de Food & Water Watch montrent les biais méthodologiques qui conduisent au gonflement des projections d'emplois de l'industrie :

Food & Water Watch. 2011. [Exposing the Oil and Gas Industry's False Jobs Promise for Shale Gas Development: How Methodological Flaws Grossly Exaggerate Jobs Projections](#). En ligne. Consulté le 21 novembre 2011.

Lire le rapport entier: <http://www.foodandwaterwatch.org/tools-and-resources/exposing-the-oil-and-gas-industrys-false-jobs-promise/>

EnCana financera l'étude amorcée par l'EPA à Pavillion au Wyoming

Lustgarten, Abrahm. 2013 (23 juillet). [Wyo. Fracking Study to Be Funded by Industry After EPA Pulls Out](#). Inside Climate News. En ligne. Consulté le 30 juillet 2013.

[Rapport de l'EPA \(2011\)](#)

L'intégrité de l'Institut pour l'énergie renouvelable, l'environnement et l'économie à Calgary est questionnée par un ex-directeur

CBC News, 2013 (28 janvier). [Scientist calls U of C energy centre a failure](#). CBC News. En ligne. Consulté le 11 février 2013.

Petit guide pour mieux comprendre la firme de relation publique « Energy In Depth »

Graves, Lisa. 2012 (28 décembre). ["Energy In Depth" – A Reporters' Guide to Its Founding, Funding, and Flacks](#). PR Watch. En ligne. Consulté le 16 janvier 2013.

« What is Energy In Depth, really? EID describes itself as "a research, education and public outreach campaign focused on getting the facts out" about hydraulic fracturing, widely known as "fracking." It's a website created by a trade group for the gas industry -- the "Independent Petroleum Association of America" (IPAA) -- and a public relations firm.

In short, IPAA/EID is a PR operation for the industry's multi-billion dollar financial interests in "unconventional" drilling for what is popularly known as "natural gas." Although this expanded drilling is often described as essential to our "national security," the Center for Media and Democracy/PRWatch has shown that the industry is increasingly exporting gas to be sold in other countries. »

Fracadémie: des études du MIT et de l'Université Penn State n'analysent que des puits neufs
Northrup, Chip. 2012 (3 décembre). MIT Frackademics. Billet publié sur Shaleshockmedia.com En ligne. Consulté le 10 décembre 2012.

« The MIT shale gas well leak study has one rather obvious and evidently intentional flaw in its methodology: They only tested brand new wells that were less than 10 days old: According to E&E News, MIT researchers looked at data from each of the approximately 4,000 wells that were drilled in 2010. They studied methane emissions from the time a well is first fracked to the ninth day of its life. » »

Radio-Canada. 2012 (11 décembre). Une récente étude sur la fracturation hydraulique était fausse. Radio-Canada. En ligne. Consulté le 13 décembre 2012.

La mise à jour de conflits d'intérêts amène des démissions à l'institut de l'énergie au Texas
Efstathiou, Jim Jr. et Drajem, Mark. 2012 (6 décembre). Texas Energy Institute Head Quits Amid Fracking Study Conflicts. Bloomberg. En ligne. Consulté le 10 décembre 2012.

« Primary among the shortcomings was the failure of the principal investigator to disclose a conflict of interest that could have had a bearing on the credibility a reader wished to assign to the resulting work. »

L'université de Buffalo ferme l'Institut de recherche sur le gaz de schiste en raison de ses liens non déclarés avec l'industrie

Thompson, Carolyn. 2012 (20 novembre). University At Buffalo Closes Its Shale Gas Research Institute Amid Accusations Of Undisclosed Industry Ties. Huffington Post. En ligne. Consulté le 26 novembre 2012.

« La recherche représentant une telle importance sociétale et de tels impacts ne peut être conduite avec un voile d'incertitude quant à [l'indépendance et l'intégrité de] son travail. »

Voir aussi:

Horn, Steve. 2012 (19 novembre). Breaking: SUNY Buffalo Shuts "Frackademia" Center, Shale Resources and Society Institute. Publié sur le carnet Desmoblog. En ligne. Consulté le 26 novembre.

« The fundamental source of controversy revolves around clarity and substantiation of conclusions. Every faculty member has a responsibility to ensure that conclusions in technical reports or papers are unambiguous and supported by the presented data. It is imperative that our faculty members adhere to rigorous standards of academic integrity, intellectual honesty, transparency, and the highest ethical conduct in their work.

Because of these collective concerns, I have decided to close the Shale Resources and Society Institute. »

Des enfants contraints au silence sur le gaz de schiste

Agence France-Presse. 2013 (7 août). États-Unis - Des enfants contraints au silence sur le gaz de schiste. Le Devoir. En ligne. Consulté le 7 août 2013.

Gaz de schiste: l'industrie a failli auprès du public, selon une étude des HEC Montréal
Presse Canadienne. 2013 (18 février). [Gaz de schiste: l'industrie a failli auprès du public, selon une étude.](#) Le Devoir. En ligne. Consulté le 18 février 2013.
[Consulter l'étude complète.](#)

^{xxiii}La recherche scientifique dans les agences fédérales et les médias aux États-unis
Grant, Bob. 2013 (15 mars). [Gov't Science and the Media.](#) The Scientist. En ligne. Consulté le 1er mai 2013.

[Lire le rapport transmis par l'UCSUSA "Grading Government Transparency".](#)

^{xxiv}Baril, Jean. 2013. *Droit d'accès à l'information environnementale: pierre d'assise du développement durable.* Montréal : Éditions Yvon Blais.

Baril, Jean. 2009. « [Droit d'accès à l'information environnementale: Pierre d'assise du développement durable](#) ». *Vertigo-la revue électronique en sciences de l'environnement*, no Hors série 6. En ligne. <<http://vertigo.revues.org/8931>>. Consulté le 7 août 2013.

^{xxv}Analyse des coûts et bénéfices d'une filière du gaz de schiste au Québec: pistes de réflexion.
Batellier, Pierre et Fortin, Jacques. 2012. [Analyse des coûts et bénéfices d'une filière du gaz de schiste au Québec: pistes de réflexion.](#) Présentation diaponumérique en ligne. Montréal. Présentée au Comité d'Évaluation Environnementale Stratégique sur le développement durable de l'industrie du gaz de schiste au Québec.

Mémoire de la Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement, Université du Québec à Montréal présenté au BAPE (octobre 2010):

Sauvé, Lucie et al. (2010). [Enjeux d'acceptabilité sociale,](#) Mémoire déposé au Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE), à la Commission d'enquête sur le développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec,

Les signataires : Lucie Sauvé, Ph.D., Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement, Université du Québec à Montréal. Cosignataires : les professeur(e)s : Patrick Charland et Isabel Orellana ; les agent(e)s de recherche : Eva Auzou, Nicolas Bastien, Laurence Brière, Marie-Ève Marleau, Nayla Naoufal, Francine Panneton, Thierry Pardo, Franchezca Serrano, Sophie Tessier, Étienne Van Steenberghe, Frida Villarreal. Consulté le 20 février 2010.

Voir aussi [la présentation de certains éléments du mémoire](#) du 17 novembre 2010.

^{xxvi}*La mobilisation citoyenne sur la question du gaz de schiste au Québec: Une exigence de démocratie*

Sauvé, L. et Batellier, P. (2011). [La mobilisation citoyenne sur la question du gaz de schiste au Québec: La mobilisation citoyenne sur la question du gaz de schiste au Québec: Une exigence de démocratie.](#) Nouveaux Cahiers du Socialisme, No 6, « Écosocialisme ou barbarie » (sous la direction de Brouillette, V., Guay, N., Levy, A., Martin, E. et Poulin, R.) Automne 2011, p. 224-236

Rapport de la Mission d'Information sur les gaz et huiles de schiste à l'Assemblée Nationale française :

GONNOT, François-Michel et MARTIN, Philippe. 2011. [RAPPORT D'INFORMATION](#). Déposé en application de l'article 145 du Règlement par la Mission d'Information sur les gaz et huile de schiste au nom de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire.

« Pour autant, de nombreux témoignages et de non moins nombreuses constatations in situ invitent à cette conclusion de bon sens. Depuis les conflits d'usage de l'eau, massivement utilisée en la circonstance, jusqu'à la modification des paysages, en passant par l'altération des écosystèmes, les risques de dégâts collatéraux sur la nappe phréatique du fait des explosions souterraines qui précèdent la fracturation hydraulique, la dégradation de la biodiversité ou bien encore le devenir des dizaines de tonnes d'additifs chimiques qui ne pourront être remontées à la surface à l'issue de la phase d'exploitation, les arguments ne manquent pas qui justifient une opposition résolue à une activité minière agressive qui a pu se développer sans contrôle démocratique des élus et des citoyens et, à l'entendre, en toute méconnaissance de cause de la part du Ministre de tutelle au moment où les permis exclusifs ont été accordés.

^{xxvii} Sauvé, Lucie et al. (2010). [Le gaz de schiste au Québec: marketing social ou intelligence citoyenne](#), Le Soleil, 29 juillet 2010.

Parmi les signataires : Lucie Sauvé, Ph.D., titulaire de la Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement, Université du Québec à Montréal ; Pierre Batelier, coordonnateur développement durable et responsable pédagogique du DESS, gestion et développement durable, HEC Montréal ; André Bélisle, président et Kim Cornelissen, vice-présidente, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique ; Johanne Béliveau, au nom du Regroupement «Mobilisation gaz de schiste» ; Martine Chatelain, présidente, Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau ; Michel A. Duguay, Ph.D., Faculté des sciences et de génie, Université Laval, et autres.

Gaz de schiste au Québec: réflexion autour de la mobilisation citoyenne.

Batellier, Pierre et Sauvé, Lucie. 2011. [Gaz de schiste au Québec: réflexion autour de la mobilisation citoyenne](#). Atelier offert dans le cadre du Colloque RQIIAC 2012 (séances du 31 mai et 1er juin 2012).

Les leçons à tirer de la mobilisation citoyenne autour du gaz de schiste au Québec.

Batellier, Pierre et Sauvé, Lucie. 2011. [La mobilisation des citoyens autour du gaz de schiste au Québec: les leçons à tirer](#), Gestion 2/2011 (Vol. 36), p. 49-58. [Article en pdf](#)